

Agen, mercredi 17 décembre 2025

FICHE PRESSE

**DES CASIERS « MADE IN 47 » POUR LES COLLEGIENS DU
LOT-ET-GARONNE**

**Première livraison mercredi 17 décembre à 11h
collège Crochepierre – Villeneuve-sur-Lot**

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne franchit une étape majeure en matière de commande publique responsable. A compter du 17 décembre, les élèves de 6^e du **collège Crochepierre** seront les premiers du département à être dotés de casiers fabriqués par le **Centre de détention d'Eysses**, basé à Villeneuve-sur-Lot. Conçus avec des matériaux utilisés pour les équipements pénitentiaires, ces casiers sont particulièrement robustes.

Pour les élèves des collèges publics du département, cela se traduit par la mise à disposition de casiers neufs et adaptés à un usage intensif.

Au total, **48 casiers « Made in 47 »** ont été livrés Collège Crochepierre.

Ce projet est le fruit d'un travail partenarial exemplaire entre le **Département, le ministère de la Justice et l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle – Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP)**.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire, visant à réduire le gaspillage tout en favorisant une dynamique locale vertueuse.

Une initiative inédite en France : un marché réservé à une entreprise implantée en milieu pénitentiaire

En 2024, le Département a lancé une démarche pionnière en réservant – via l'article L. 2113-13-1 du Code de la commande publique – un marché à une entreprise implantée en établissement pénitentiaire.

Contrairement aux marchés réservés traditionnels, ce dispositif impose une fabrication intégralement réalisée par des personnes détenues, ici au Centre de détention d'Eysses.

Cette approche crée un lien direct entre l'achat public et la réinsertion professionnelle.

- Pour garantir la qualité et la faisabilité du marché, plusieurs actions ont été menées :
- opération de sourcing et visite de l'atelier pénitentiaire pour valider la capacité de production, la qualité et les modalités de SAV ;
 - optimisation logistique des livraisons et adaptation des rythmes de commande ;
 - réinternalisation de l'installation des casiers dans les collèges ;

Un projet aux impacts social et environnemental forts

La fabrication locale des casiers permet :

- une réduction de l'empreinte carbone, grâce aux circuits courts ;
- l'utilisation de matériaux durables ;
- le réemploi des anciens casiers, récupérés sans frais pour servir de supports pédagogiques dans les formations aux métiers de la soudure ;
- la montée en compétence de personnes détenues dans un secteur en tension, la métallerie, renforçant leurs perspectives d'accès à l'emploi.

Une démarche d'achat innovante récompensée nationalement

Cette initiative a été distinguée par le **Prix de la Communauté des Acheteurs**, organisé par achatpublic.com en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature.

Sélectionné parmi 64 dossiers, le Département figure en 2025 parmi les 7 stratégies d'achat les plus inspirantes au niveau national. Une reconnaissance qui salue l'engagement du Lot-et-Garonne en faveur d'une commande publique innovante, inclusive et durable.

Perspectives 2026

La seconde livraison de la commande 2025 aura lieu au collège Jean Moulin (Marmande) en début d'année 2026 pour 48 casiers.

Par ailleurs, le service Éducation du Conseil départemental consultera l'ensemble des collèges publics au début de l'année 2026 afin d'identifier leurs besoins en matière de remplacement de casiers.

Les services du Conseil départemental procéderont ensuite à l'analyse de ces besoins au cours du premier trimestre 2026, avec pour objectif le remplacement progressif des casiers élèves dégradés dans l'ensemble des collèges publics du département

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

